

Deux motions de la commission interdisciplinaire 44, session d'automne du Comité national.

1) La CID 44 a refusé de proposer des noms pour les médailles de bronze et argent à cause de leurs liens aux primes

16 oui, 1 abstention

2) Texte sur les primes d'excellence scientifiques

La CID 44 est hostile à la logique des primes d'excellence scientifique. Elle en dénonce les effets pervers : promotion d'une minorité d'individus au détriment des équipes, montant disproportionné par rapport aux salaires et pour une durée parfois indéterminée. Elle dénonce non moins vigoureusement les modalités d'attribution qui en sont proposées dans l'urgence : arbitraire des critères, suivisme de prix déjà attribués et pourvus, délégitimant l'organisme et ne tenant aucun compte des disparités disciplinaires. A défaut d'une réelle revalorisation de la carrière des chercheurs, la CID 44 propose d'attribuer cette prime à tous les nouveaux entrants à l'occasion de leur titularisation, pour saluer l'excellence des recrutements au CNRS et palier le niveau scandaleux des salaires d'embauche.

*16 oui, 1 contre
le 19 octobre 2009*